

223 000 festivaliers sont venus au Dour Festival cette année

Aucun incident majeur n'est survenu.

F.D.

Publié le 18-07-2022 à 16h56 - Mis à jour le 18-07-2022 à 17h09



©Police Hauts-Pays

Clap de fin pour le Dour Festival dont le bilan est positif à l'issue de cette édition 2022. 223.000 entrées ont été comptabilisées sur l'ensemble du festival, sans incident majeur. Seulement une douzaine d'arrestations administratives ont été effectuées durant l'événement. Côté Croix-Rouge, près de 3.000 interventions ont été effectuées sans grande gravité. Le départ des festivaliers s'est fait de façon très fluide sans gros embarras de circulation.

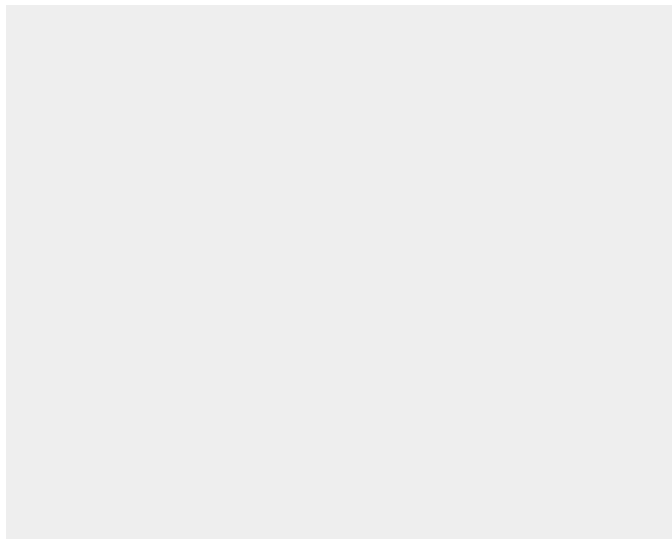
Le bilan global de la "Wasstraat" (dispositif anti-stupéfiants) rapporte qu'un total de 142 PV de détention de drogues et 15 pour suspicion de vente ont été dressés. 135 transactions immédiates, pour un montant total de 16.950 euros, ont été effectuées. Au niveau des saisies, un total de 716,55 grammes de Cannabis/Marijuana, 351,30 grammes de résine de cannabis, 36,83 grammes de MDMA, 31,84 grammes d'amphétamines, 23,87 grammes de cocaïne, 255,92 grammes de kétamine, 243 pilules de XTC, 30 mL de GHB, 311 grammes de LSD, 6,58 grammes d'héroïne, 15,55 grammes de champignons, 16 pilules 2CB et 6,90 grammes de poudre indéterminée ont été découverts par les forces de l'ordre durant toute la semaine.

Au niveau circulation, la journée du dimanche a été marquée par le contrôle de 165 véhicules. 23 conduites sous influence ont été détectées. 15 retraits de permis de conduire de 15 jours et une immobilisation de véhicule ont été effectués. Un défaut d'assurance et un de contrôle technique ont été détectés.

25 PV de roulage et quatre perceptions immédiates ont été dressés cette dernière journée. Trois enlèvements de véhicule ont été effectués. Au niveau drogue, 41,07 grammes de Marijuana, 16 pilules de XTC, 0,45 gramme de MDMA et 15 mL d'amphétamine ont été saisis. Les transactions pour stupéfiants s'élèvent donc à 1.500 euros, pour le

service taxes à 10.992 euros et les amendes impayées s'élèvent quant à elles à 10 700 euros.

Le bilan global de la semaine au niveau circulation donne donc un total de 1.269 véhicules contrôlés. Parmi eux, 119 conducteurs étaient sous influence. 72 retraits de permis de 15 jours et quatre immobilisations de véhicule ont été effectués. 5 défauts d'assurance et 14 de contrôle technique ont été détectés. Pas moins de 162 PV de roulage et 27 perceptions immédiates ont été dressés. 14 véhicules ont été enlevés.



Au niveau des drogues retrouvées dans les véhicules, les chiffres sont assez importants. 1.077,67 grammes de Marijuana ont été découverts tout comme 4 timbres de LSD, 91,02 grammes de cocaïne, 364 pilules de XTC, 7,6 grammes de MDMA, 5,6 grammes de speed, 28,3 grammes de kétamine, 223 mL d'amphétamine, 18 joints et 2,5 grammes de XTC.

Les transactions immédiates totales pour stupéfiants s'élèvent à 20.735 euros, pour le service taxes à 72.064 euros et pour amendes impayées à 30.919 euros. Tous les contrôles réalisés en soirée, en coordination avec la police Borraine, le service des douanes et la brigade de contrôle des taxes de la Région Wallonne.